

30 janvier 2023

Interpellation

Se chauffer à Delémont en 2050 : comment convaincre et entrainer la population ?

Alors que le Climat s'affole, que la guerre contre l'Ukraine et la spéculation dopent les prix de l'énergie faut-il revoir la politique énergétique de la ville, les objectifs et les solutions proposées et surtout fautil changer de braquet ? Les citoyens, propriétaires immobilier ou locataires, se posent des questions quant au mode de chauffage tant à court qu'à long terme : que faire, quand ? On ne peut quère douter que la ville, avec les SI notamment, soit techniquement à la hauteur pour mettre en place les dispositifs requis par la stratégie énergétique 2050, tant pour l'électricité que pour la chaleur. Le Plan et la Conception directrice de l'énergie de la ville définissent assez précisément les mesures et les étapes qui nous permettront d'atteindre nos buts, une très forte réduction des émissions de gaz à effet de serre et une augmentation significative de notre autonomie . Nous sommes moins au clair concernant le processus « politique / marketing » à savoir l'interaction avec le public, et nous demandons au Conseil communal de nous informer sur la façon dont on va convaincre, entrainer et coordonner les habitants, locataires, propriétaires de même que les acteurs économiques de toutes tailles dans les travaux qui nous attendent. Si les aspects techniques sont bien sûr importants, dans son rapport Stratégie chaleur 2050 du 19 janvier 2023, l'Office fédéral de l'environnement insiste sur l'attention à apporter au « dilemme propriétaire-locataire » ce qui est particulièrement vrai dans une commune où 3000 contribuables disposent de moins de 20'000 francs de revenu imposable. Cet aspect social mérite une attention particulière de la part des autorités et des propriétaires. C'est donc un plan d'action politique, une forme de marketing, que nous attendons du Conseil communal.

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Pour le groupe socialiste, Marc Ribeaud

3. Min